

Calendrier 2020-2021

Regroupement 1		Regroupement 2		Regroupement 3
Du lundi 2 au vendredi 6 novembre 2020	Intersession	Du lundi 11 au vendredi 15 janvier 2021	Intersession	Du lundi 17 au vendredi 21 mai 2020
Lieu de formation : ECM — Montrouge				

Possibilité de prise en charge Formiris pour les enseignants

Pour les personnels de droit privé : nous contacter

Modalités d'inscription

Prendre contact avec Myriam BOUTRUCHE, en charge du suivi administratif du dispositif, de préférence par mail, pour demander une fiche de pré-inscription (à partir d'avril pour la rentrée suivante) : m-boutruche@enseignement-catholique.fr

L'ECM confirme l'inscription, et communique aux stagiaires les formalités administratives à remplir .

eCm

www.ecoledescadresmissionnes.fr



eCm

école des cadres missionnés
Enseignement catholique



Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques

Formation initiale 2020-2021

Cette formation initiale, construite en partenariat CTPN-ECM est certifiante et permet de valider deux des blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation », certification professionnelle inscrite au RNCP, code 24482, code CPF 248003, au niveau I - arrêté du 26 novembre 2015- Parution au JO du 3 décembre 2015.

Elle est construite sur une année pour une durée de 105 heures. Elle inclut les 60 heures de formation initiale telles que prévues au BO n°37 du 13 octobre 2016. Elle comporte une partie de tronc commun avec l'ensemble des cadres de direction, dont les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques font partie.

Public accueilli dans le dispositif

La formation proposée s'adresse prioritairement aux Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et technologiques qui sont nouvellement nommés sur cette fonction, et l'exercent effectivement au moment de la formation.

Elle peut être ouverte également à ceux qui ont une perspective d'emploi dans un avenir proche.



Organisation de la formation

Trois modules de 5 jours (35h par module)

Regroupement 1 : Contextualiser et se situer dans sa responsabilité

- S'approprier le projet éducatif de l'enseignement catholique, et le situer dans le contexte actuel de société
- Les structures des organisations et les formes de management : questionner et analyser l'exercice d'une responsabilité en établissement
- Identification des missions du DDFPT
- Identifier les enjeux de la mission d'appui
- Conseil et assistance au dirigeant : promotion du projet
- Mission d'expertise : poser les enjeux du diagnostic du secteur d'activités

Regroupement 2 : Coordonner un secteur d'activités

- Animation des équipes :
 - ⇒ Se situer en relation aux autres et en mission d'Appui,
 - ⇒ Faciliter la communication,
 - ⇒ Gérer les tensions relationnelles,
 - ⇒ Approche systémique et conduite de changement.
- Conseil et assistance au dirigeant : partenariats et labels qualités
- Mission d'expertise :
 - ⇒ Sécurité des biens et des personnes,
 - ⇒ DHG

Regroupement 3 : Vivre la délégation et la subsidiarité Gestion économique au service du projet et conduite de projet

- Coordination de son secteur d'activités :
 - ⇒ Gestion administrative et budgétaire
 - ⇒ Management et gestion de projet
 - ⇒ Pilotage et animation
 - ⇒ Pratique de la délégation
 - ⇒ Piloter des dispositifs de formation
 - Bloc 5, oral de validation de « Conseil et assistance au dirigeant... »
 - Bloc 2, travail de finalisation sur l'écrit de coordination du secteur d'activité

Stage pratique

14 heures soit 2 journées-perlées ou groupées – pour s'ouvrir à un autre contexte et à d'autres pratiques.

Validation de la formation

La formation permet de valider deux blocs de compétences de la certification « Coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation » :

- Bloc 2 : Coordination d'un secteur d'activités
- Bloc 5 : Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation

La validation de ces deux blocs permet la reconnaissance des attendus fixés par l'Education Nationale au BO n°37 du 13 octobre 2016 ainsi que celle des attendus relatifs à la convention de droit privé des DDFPT.

Pour la partie droit public

Dans le respect des attendus fixés par le BO n°37 du 13 octobre 2016

Présentation de l'écrit réalisé dans le cadre du Bloc 2 « Coordination d'un secteur d'activité »

Pour la partie droit privé

Présentation orale réalisée dans le cadre du Bloc 5 « Conseil et assistance au dirigeant sur les questions générales de gestion interne et de représentation externe de l'organisation »

Validation relative à la convention des DDFPT

Le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques adresse à la Commission paritaire nationale un dossier de demande de validation comprenant :

- une lettre de demande,
- un CV,
- le contrat de travail de droit privé,
- l'attestation de suivi de formation et l'attestation de stage
- les fiches d'évaluation liées aux Bloc 2 et Bloc 5 de la certification
- la validation, par la commission de certification des blocs 2 et 5 du Titre de « Coordinateur opérationnel »